

## COMMENT PURGER VOTRE PUIITS

**Vous devrez procéder à la purge de votre puits en suivant la procédure ci-dessous.**



### Étape 1

La purge du puits devra être faite à partir d'un boyau d'arrosage installé sur une sortie extérieure de la maison ou bien directement au réservoir hydropneumatique. Aussi, l'eau ne doit pas passer au travers d'aucun dispositif de traitement d'eau, tel qu'adoucisseur d'eau, filtre ou autre (ceci pourrait les endommager).



### Étape 2

Une fois que le temps de réaction d'une période de 12 heures est terminé, il faut **purger le puits pour éliminer le chlore résiduel**. Si votre eau est colorée au début du processus de purge, c'est une réaction normale entre le chlore et les minéraux contenus dans l'eau. Il faut purger votre puits jusqu'à ce que l'eau soit claire, absente de résidus, de coloration et d'odeur de chlore ou d'eau de javel.

**La procédure de purge diffère selon le débit d'eau du puits** (cette information vous a été donné par un membre de l'équipe Experteau sur le rapport de forage) :

- Si votre puits donne un débit supérieur à 300 gallons par heure (19 litres/minute), théoriquement vous pourrez laisser couler l'eau sans arrêt, avec un boyau d'arrosage, jusqu'à la fin de la purge.
- Si votre puits donne un débit 100 à 300 gallons par heure (6.3 à 19 litres/minute), il serait plus prudent de faire couler l'eau durant une période de 30 minutes suivi d'un arrêt de 4 heures et recommencer le cycle par la suite.
- Si votre puits donne un débit inférieur à 100 gallons par heure (6.3 litres/minute), nous recommandons de faire couler l'eau durant une période de 30 minutes suivi d'un arrêt de 12 heures.



### Étape 3

Une fois la purge complétée, remettez votre système de traitement d'eau (filtre et/ou adoucisseur) en fonction et utiliser l'eau de façon normale. Cependant, nous recommandons de ne pas la consommer jusqu'à ce qu'elle ait été testée pour en confirmer sa potabilité.